

Décision

Générale

colonial

Décision n° 154 Mutations

n° 154

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

8 juillet 1910

Numéro JO

n° 165 du 01/08/1910

Date du numéro

1 août 1910

TEXTE INTÉGRAL

la solde de M. Furnion, mécanicien auxiliaire des Postes, est portée de 8 à 9 fr. par jour et celle de Mlle Furnion, employée aux Postes, de 3 fr. à 3 fr. 50 par jour.